



TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL



Marina Dogadalski
pour :

Victor Ringot
pour :

Sonia Demaret
pour :

*Unis*Cité

afev**
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

Citéo

**Le pair à pair
dans la lutte
contre le
harcèlement**



Qui intervient ?

8 volontaires d'Unis Cité

5 volontaires de l'Afev

3 médiateurs·rices de Citéo Médiation

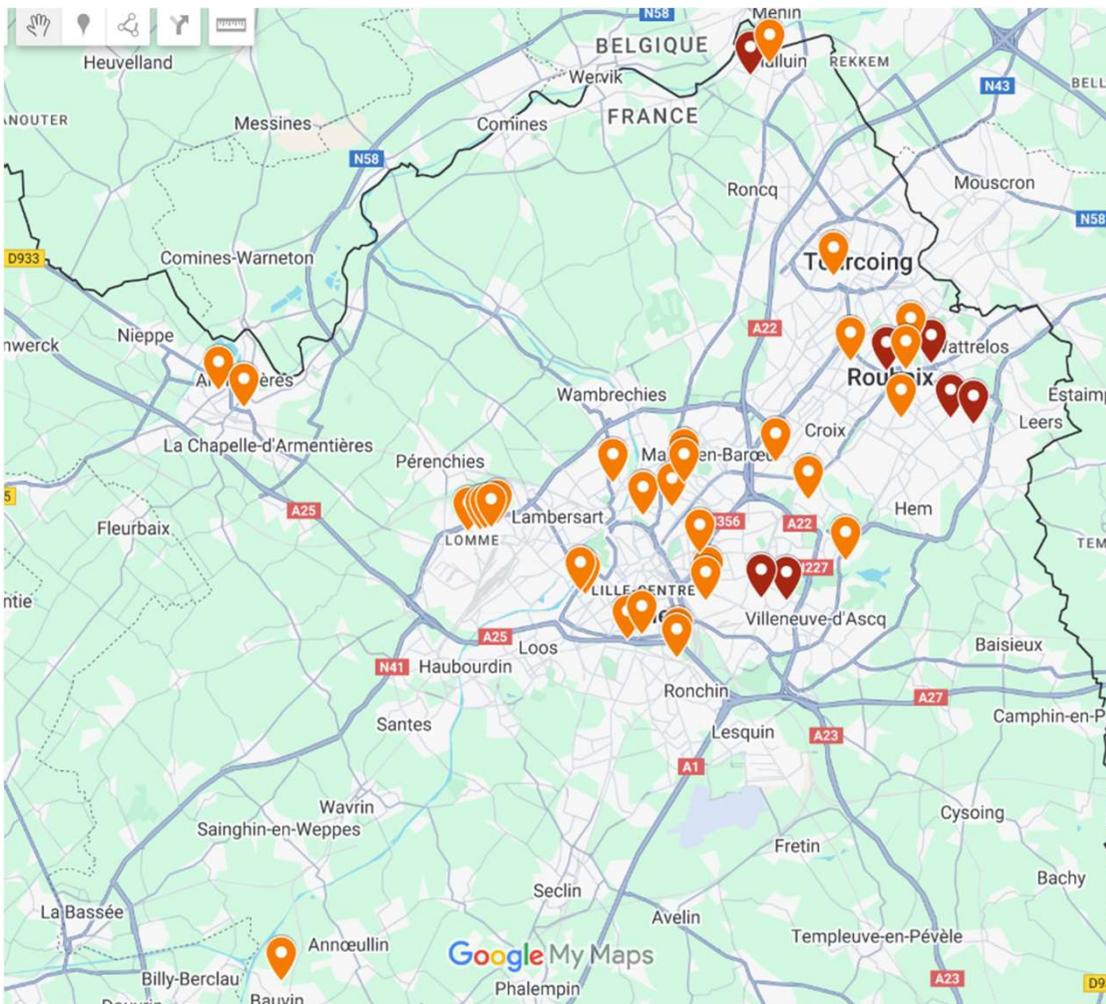
▶ Quoi ?

- ✂ Actions de **sensibilisation et de médiation pour lutter contre le harcèlement**
- ✂ Auprès de jeunes entre **11 et 18 ans**
- ✂ Actions sédentaires et nomades
- ✂ Dans **les collèges et lycées de la MEL, centres sociaux et associations Jeunesse.**

▶ Pourquoi ?



Où ?



Actions de Sensibilisation



**Formation et/ou suivi des
Ambassadeurs pHARe**

► Les réussites

- ✂ Synergie sur la formation des Services Civiques, échanges de pratique entre volontaires et médiateurs
- ✂ Mise en place d'un document de communication unique avec une charte graphique propre au consortium
- ✂ Mise en place d'actions communes (ex : Forum "Cité contre le harcèlement" à Villeneuve d'Ascq, présence commune lors de JPO ou réunion parents-profs)
- ✂ Évolution des terrains d'actions respectifs et planification d'interventions communes

Ecoute

Sensibilisation

Prévention

Animations d'ateliers

Accompagnement

▶ Les difficultés

- ✂ Modalités de mise en place du programme PHARe dans les établissements scolaires
- ✂ Difficultés pour certains établissements à dégager du temps
- ✂ Difficulté à identifier le bon référent pour l'action
- ✂ Année de découverte de nos fonctionnements respectifs

▶ Les perspectives

- ✂ Présentation systématique du projet lors des contacts établissements
- ✂ Maillage des actions pour une intervention multiple dans chaque établissement partenaire
- ✂ Création d'un temps fort en 2026

► Quelques chiffres

-  **Présence sur des événements dédiés à la lutte contre le harcèlement**
 - > 160 bénéficiaires du cm2 au collège lors d'un forum à Villeneuve d'Ascq
 - > 40 lycéens en atelier lors de la journée **#JeM l'Avenir** à Lille

-  **134 animations ponctuelles réalisées sous formes d'ateliers ludiques :**
 - > 120 en collège / 10 en lycée / 4 en centre social
 - > 2215 bénéficiaires

-  **35 ateliers réalisés sous formes de ciné débats**
 - > 4 en collège / 21 en lycée / 2 en centre de formation / 8 en centre social
 - > 600 bénéficiaires

-  **56 heures d'animation en collège face aux publics**
 - > dans 8 collèges soit 225 élèves sensibilisé.e.s
 - > 13 parents et 19 enfants rencontrés

-  **91 élèves Ambassadeurs formés**
 - > 70 collégien.nes
 - > 21 lycéen.nes



► Témoignages

 **Témoignage de Mme Brembor, CPE au lycée Antoine de Saint-Exupéry d'Halluin et au collège Gambetta de Lys Lez Lannoy**

Exemples d'outils

QU'EST-CE QUE LE CYBER-HARCELEMENT ?

Vous pouvez en parler à une personne de confiance. Vous pouvez contacter le 3018 (gratuit et anonyme)

Dis-nous ce que tu sais du cyber-harcèlement :



Replace les mots dans le texte :

internet - mentale - harcèlement en ligne - répétés - propos

Le (cyber-harcèlement) est un harcèlement s'effectuant via internet - mentale - harcèlement en ligne - répétés - propos (sur un réseau social, un forum, un jeu vidéo multijoueurs, un blog...). C'est le fait de tenir des ou d'avoir des comportements provoquant une dégradation de la santé physique ou de la personne harcelée.

Ces situations sont-elles du cyber-harcèlement ? (si oui, entoure)

- Un élève se fait voler ses affaires à chaque sortie de collège par un groupe d'adolescents.
- Quelqu'un a créé un compte Instagram avec le nom d'une autre personne et se fait passer pour elle en répandant de fausses informations sur sa vie.
- Sur le groupe snapchat de la classe, certains élèves rabaisent régulièrement une camarade par des moqueries.
- Un camarade de classe me demande souvent par message les réponses des exercices alors que je lui ai demandé d'arrêter.
- Quelqu'un me menace fréquemment de divulguer des photos compromettantes de moi si je ne lui donne pas de l'argent.

As-tu déjà été témoin de harcèlement en ligne ? Si oui, as-tu réagi ? Comment t'es-tu senti ?

Le sais-tu ?

Un harceleur encourt jusqu'à deux ans de prison et 30000€ d'amende, et même davantage si la victime est mineure de quinze ans.

L'harcèlomètre

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix

Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui/elle

Est content.e pour moi lorsque je me sens épanouie

Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide

Me critique et me juge en permanence

M'exclut, me met volontairement à l'écart

Se moque de moi, me donne des surnoms méchants

Lance des rumeurs sur moi

Publie des choses qui me rabaisent sur les réseaux sociaux

Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace

Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte

Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires

Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous respectez l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de harcèlement.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.

Pour te faire aider :

- En parler à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : 3020

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Document créé par A. Schmit à partir de l'affiche réalisée par la préf. du Lot-et-Garonne : <https://www.lot-et-garonne.gouv.fr/le-violentometre-06186.html> inspiré par "Le violentomètre" pour les violences conjugales

Qu'est-ce qu'une "victime silencieuse" dans le cadre du harcèlement ?

- A) Quelqu'un qui se défend sans parler
- B) Une personne qui subit le harcèlement sans oser en parler
- C) Quelqu'un qui aide les autres victimes

Réponse : B

Que faire si tu vois quelqu'un se faire harceler sur internet les réseaux sociaux ?

- A) L'ignorer ce n'est pas ton problème
- B) Participer au harcèlement pour protéger ta réputation
- C) Signaler le comportement à la plateforme et soutenir la victime

Le harcèlement peut-il se produire uniquement à l'école ?

- A) oui, uniquement à l'école
- B) Non, le harcèlement peut se produire n'importe où
- C) Non, cela ne peut se produire que dans les films

Pas de place pour le harcèlement





► La plus-value du FIJeM ?

Avant le FIJeM, nos actions étaient menées de manière isolée, en silos. La plus-value du FIJeM a été de permettre un travail en réseau, en favorisant une mise en relation de partenaires et une diversité de modalités d'action. Cette synergie entre nos trois structures a offert aux bénéficiaires une clé d'entrée supplémentaire, leur permettant de mieux mettre des mots sur leurs maux.

▶ Temps d'échanges avec l'assemblée



TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL





« *Mon Avenir J'Y Crois* » (MAJ'YC)

Une action de prévention du décrochage, et de raccrochage des jeunes, pour les territoires hors QPV

Francine Blas
pour :



Audrey HENNON
pour :





► Quoi ?

- Un espace de remobilisation pour les jeunes décrocheurs scolaires âgés de 16 à 21 ans originaires des secteurs HORS POLITIQUE DE LA VILLE des Missions Locales Lille Avenirs et Impulsions Sud
- Une démarche d'« aller vers » afin de mobiliser les jeunes les plus éloignés de l'insertion professionnelle
- Un accueil sur le site de Lille et/ou sur les antennes d' Annœullin et La Bassée
- Des ateliers pédagogiques spécifiques et emploi du temps individualisé et personnalisé

► Les objectifs ?

- Lever les freins dits périphériques à l'insertion professionnelle (santé, droits, logement, mobilité)
- Prendre en compte le positionnement de chaque jeune
- Ouvrir le champ des possibles sur les plans personnels et professionnels



► Les réussites ?

- 75 jeunes mobilisés du 01 juillet 2024 au 15 mai 2025
- Mise en place d'ateliers sur les sites de La Bassée et Annœullin
- Organisation de réunions d'information collective sur les antennes, selon la demande
- Organisation de visite à domicile pour les jeunes ne répondant aux sollicitations des Missions Locales
- Ouverture de droits : CNI, carte Pass pass

▶ Les difficultés ?

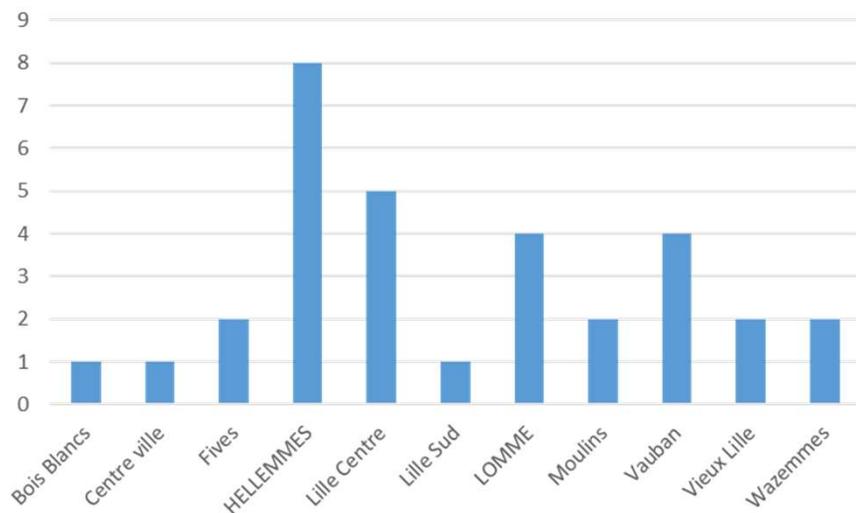
- Non connaissance du territoire et des partenaires
- Difficulté de mobilité chez les jeunes

▶ Les perspectives ?

- Instaurer des réunions mensuelles entre les conseillers et l'équipe
- Développer les partenariats et renforcer les liens avec les entreprises locales

Quelques chiffres ?

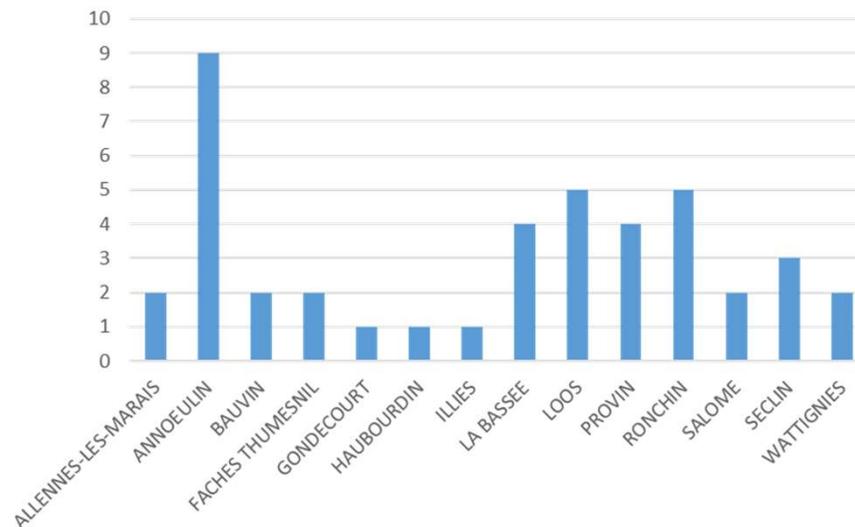
32 Jeunes de Lille
10 filles / 22 garçons
31 mineurs / 1 majeur



75 jeunes accompagnés
depuis le 1^{er} juillet 2024

30 filles / 45 garçons
62 mineurs / 13 majeurs

43 Jeunes MLMS
20 filles / 23 garçons
31 mineurs / 12 majeurs



► Témoignages de jeunes :

- Zidane : Originaire de Loos
- Romain : Originaire de Lomme
- Séléna : Originaire de Seclin

► La plus-value du FIJeM ?

Le FIJeM a permis de reprendre nos actions en direction des jeunes les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales des secteurs de la mission locale Impulsion Sud, et d'investir ces territoires en y proposant des séquences sur site.

► Temps d'échanges avec l'assemblée





TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL





« Structuration et consolidation des dispositifs épiceries solidaires et aides alimentaires du territoire au bénéfice des étudiant-es de l'Établissement Public Expérimental de l'Université de Lille »
Lutte contre la précarité alimentaire étudiante

Intervenantes :

- Emmanuelle Jourdan-Chartier, Vice-présidente Vie étudiante et de campus
- Adèle Bréant, cheffe de projets Épiceries solidaires – Aides Alimentaires



► Quoi ?

- Consolider et développer le réseau d'épiceries solidaires étudiantes à l'ULille
- Développer la mise en place de distributions alimentaires sur le territoire ULille, en partenariat avec des structures de l'aide alimentaire de la MEL et les associations étudiantes ULille
- Développer le réseau de partenaires aides alimentaires ULille



Accompagner au mieux le public étudiant :
suivre ses études dans de meilleures conditions
et
favoriser l'aide à la réussite

► Les réussites ?

- Ouverture d'une 5^{ème} épicerie solidaire étudiante sur le campus Roubaix-Gare
- Agrandissement de La Campuserie (campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq)



Augmentation significative des capacités d'accompagnement/file active

- 2 grandes distributions alimentaires (automne 2024 et printemps 2025)
- Consolidation du réseaux de partenaires aides alimentaires sur la MEL
- Recrutements de 15 jeunes pour différentes missions (10 contrats services civiques, 4 contrats étudiants, 1 contrat apprentissage)

► Les difficultés ?

Les pistes d'amélioration avec une marge de manœuvre :

- Communication autour des aides alimentaires proposées intra et extra Ulille afin de toucher un plus grand nombre d'étudiant·es
- Réseau d'aide alimentaire sur le territoire de la MEL : temps de travail à venir sur les zones blanches avec les acteurs du territoire

Il est difficile d'agir sur :

- Les moyens humains
- Le renouvellement permanent des équipes (bénévoles, services civiques, contrats étudiants)
- Les besoins immobiliers et matériels

► Quelques chiffres ?

Les épiceries solidaires

* Extraction des données le 14/05/25

Année	2023-2024	2024-2025 (premier semestre universitaire : septembre 2024 – janvier 2025)	2024-2025 (second semestre universitaire février 2025 – août 2025*)
Nombre d'épiceries solidaires	4	5 (ouverture AGORAé Roubaisienne septembre 2024)	5
Capacité d'accueil, file active	370	610 (capacité maximale d'accueil atteinte pour l'AGORAé Cité Scientifique et Roubaisienne)	650
Superficie en m ²	169	242	242
Nombre de bénéficiaires	466	478	374

► Quelques chiffres ?

- Augmentation de **75,7 %** de la capacité d'accueil des épiceries solidaires entre 2023-2024 et 2024-2025 ;
- Augmentation **43,2 %** de la superficie des épiceries solidaires entre 2023-2024 et 2024-2025 ;
- **852 bénéficiaires** depuis septembre 2024, soit une augmentation de **82,8 %** du nombre de bénéficiaires accompagnés par rapport à 2023-2024 ;
- 2 distributions alimentaires en novembre 2024 (Roubaix) et avril 2025 (Loos) : **691 bénéficiaires** – 12 tonnes de produits distribués.



LES ÉPICERIES SOLIDAIRES :

alimentation, produits d'hygiène et ménagers

La Campuserie
Campus Pont de Bois

La Moulinerie
Campus Moulins

Episcéa
Campus Santé - Pharmacie

*L'AGORAé
Roubaisienne*
Campus Roubaix - Gare

*L'AGORAé
Cité Scientifique*
Campus Cité Scientifique



DEVENIR
BÉNÉFICIAIRE

PRIX
REDUITS !
de -70 à
-90 %

► Quelques chiffres ?

Les dons collectés

Alimentation	8960 kg
Produits d'hygiène	4893 produits
Vêtements et linge de maison	103 sacs cabas
Vaisselle	23 cartons
Autres	250 livres, 202 fournitures scolaires, 150 cartes de vœux et chocolats, 32 produits ménagers, 30 tests COVID



► Témoignages

Vidéo de la Voix du Nord dans le cadre de #JeM l'Avenir le 5 juin dernier :
Chloé NORE, ancienne volontaire service civique à La Campusserie

Enquête « Conditions de Vie et d'études des étudiant·e·s de l'Université de Lille – EPE » Edition 2025-2026

La dernière enquête a été réalisée en 2019, dans le cadre d'une enquête académique coordonnée par l'Observatoire Régional des Etudes Supérieures (ORES) de la COMUE-LNdF, en partenariat avec le Conseil Régional, le Rectorat et les établissements du supérieur du NpDC.



La prochaine enquête doit permettre de mesurer les évolutions avec la précédente enquête et doit pour cela reprendre les grandes thématiques, mais afin **de nourrir les réflexions sur les formations. D'autres thèmes seront abordés ou approfondis comme : les rythmes de vie vs rythmes d'études, l'engagement étudiant dans et en dehors de l'université** (associatif, politique, syndical, culturel, etc.), les pratiques culturelles et sportives, la santé des étudiant·e·s vs santé mentale. L'enquête devra impérativement reprendre les questions et items permettant de construire l'indicateur de mesure de vulnérabilité.

Calendrier prévisionnel :

- **Préparation de l'enquête** (logistique, questionnaire, communication, dossier RGPD, etc.) : de juin 2025 à novembre 2025
- **Collecte des données** : décembre 2025 à février/mars 2026
- **Exploitation des résultats** : avril 2026 à juin 2026
- **Premiers résultats** : fin juin 2026/début juillet 2026
- **Livrables** : 1^{er} septembre de l'année 2026-2027

► La plus-value du FIJeM ?

- Avec le FIJeM, le suivi des dispositifs épiceries solidaires – aides alimentaires est assuré par une cheffe de projets et par un·e apprenti·e dès la rentrée 2025-2026
- Depuis le FIJeM, ouverture de 5 épiceries solidaires pour une file active de 650 bénéficiaires. Les capacités d'accueil du réseau épiceries solidaires de l'ULille ont ainsi pu augmenter de façon exponentielle
- Avec le FIJeM, le réseau de partenaires aides alimentaires pour le public étudiant sur la MEL s'est structuré et continuer de se développer.

► Temps d'échanges avec l'assemblée



TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL



ACCROCHE TOI A TON AVENIR : Lutte contre le décrochage scolaire

Intervenants : Olivier Jastrzab (ML Lille avenir), Camille Raingeval (ML Lille avenir), Sarah Trizzuli (ML Roubaix)

► Qui ?

Le réseau des Missions locales de la Métropole :

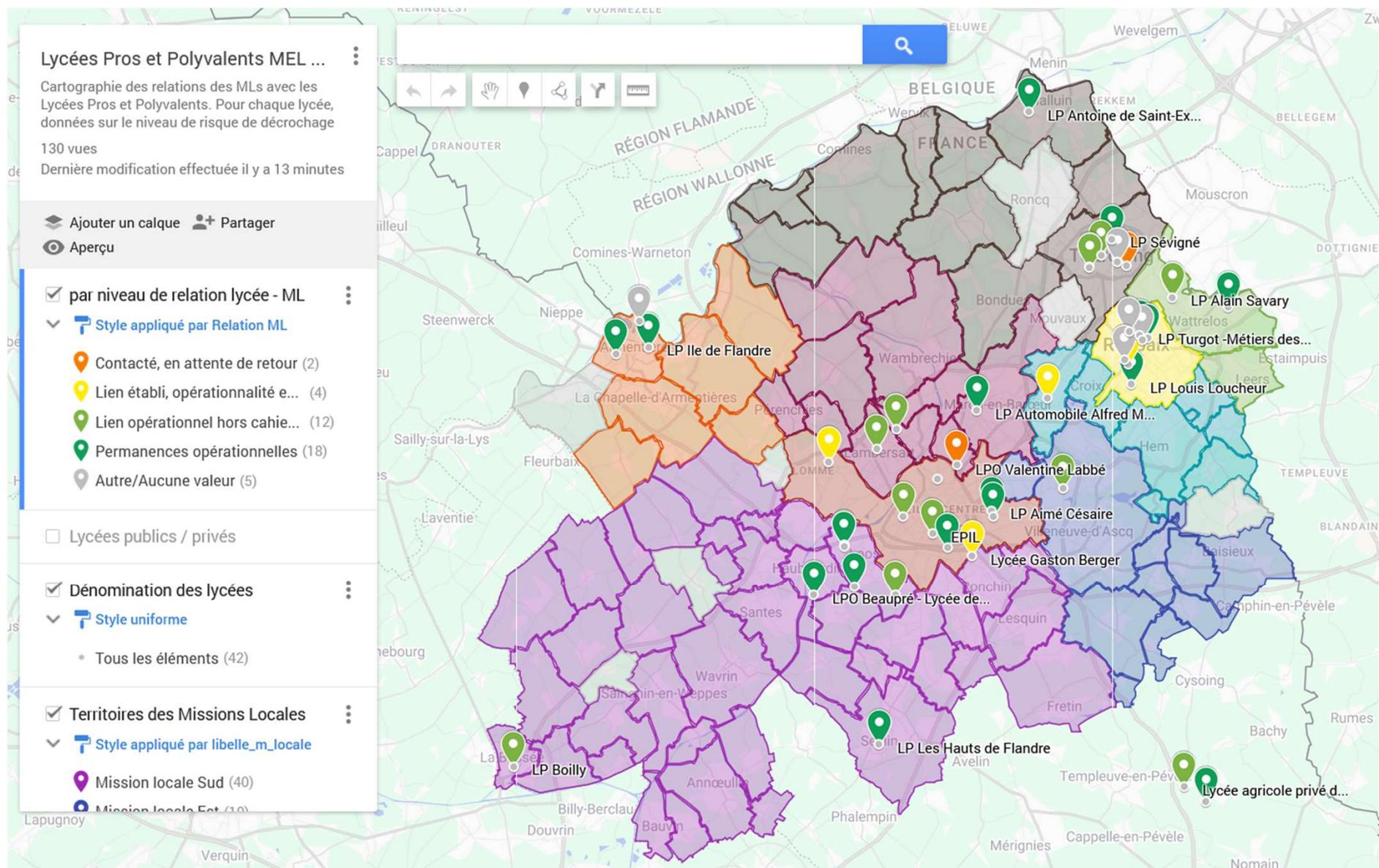
- Mission Locale Lille Avenirs (Coordination d'ATTA)
- Mission Locale Impulsions Métropole Sud
- Mission Emploi Lys-Tourcoing
- Mission Locale Métropole Nord Ouest
- ADELIE Villeneuve d'Ascq Mons en Baroeul
- Mission Locale Roubaix
- Maison de l'Emploi – Plie – Mission Locale Val de Marque
- Mission Locale Armentières – Association Emploi Formation
- Avenir Jeunesse Mission Locale Wattrelos Leers

Partenariat engagé :

- Éducation nationale : 22 lycées professionnels et 16 lycées polyvalents,
- DRAIO (délégation de Région Académique à l'Information et à l'Orientation)
- Les CIO de la MEL
- Université de Lille : filières Licence 1 Lettres Modernes et Anglais/SUAIO et BAIP
- Sur le volet alternance : CMA /CFA Travaux public /LAHO



Cartographie des relations lycées professionnels – Missions Locales



► Pour qui ?

Jeunes âgés entre 16 et 25 ans résidant sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille

Décrocheurs ou en voie de décrochage de l'éducation nationale (principalement des filières professionnelles), de l'Université et de l'apprentissage.

► Où ?

Intervention et partenariat avec :

- Les lycées professionnels et polyvalents de la MEL
- L'Université de Lille (Licence 1 des filières Lettres modernes et Anglais)
- La chambre des métiers et de l'artisanat/Centre de formation pour apprentis Travaux Publics et LAHO (CFA de la CCI)

► Pourquoi ?

Des réalités sur le décrochage scolaire, universitaire et en apprentissage (source : « rapport décrochage scolaire académie de Lille 2022 » et Université Lille)

- **En lycées professionnels :**
- Estimation en 2022 des jeunes lycéens professionnels décrocheurs ou en voie de décrochage sur la MEL
- **1.039 élèves soit 9% des élèves inscrits en lycées professionnels publics. S'y ajoutent près de 650 élèves de terminales professionnelles qui terminent leur cycle du secondaire sans diplôme.**
- **A l'Université de Lille :**
- Sur les 8.678 néo-bacheliers inscrits en Licence 1 en 2022-23 toutes filières confondues, 28% (2.430 étudiants) ne sont plus à l'Université de Lille l'année suivante : 51% chez les bacheliers technologiques et professionnels vs 28% chez les bacheliers généraux.
- **Sur l'alternance :**
- 20% à 25% des contrats en alternance sont rompus avant leur terme.

Face à ces réalités, le réseau des Missions Locales de la MEL a fait de la lutte contre le décrochage scolaire dans le secondaire, à l'université et chez les apprentis, l'axe prioritaire d'ATTA.

► Quoi ?

Prévenir et lutter contre le décrochage des scolaires, des étudiants et des apprentis, l'action ATTA vise à :

- * Créer les conditions de rencontre avec les publics en risque de décrochage ;
- * Renforcer les compétences extra-scolaires des publics pour favoriser leur pouvoir d'agir ;
- * Dédramatiser la réorientation vers un nouveau projet construit et choisi ;
- * Offrir des espaces et des temps de détermination et de choix aux jeunes sans projet défini ;
- * Ouvrir les champs des possibles et en donnant les clés du monde professionnel.

Les objectifs poursuivis :

- * Etablir des liens de travail solides et pérennes entre les missions locales et les lycées pros et polyvalents, au-delà des obligations institutionnelles ;
- * Expérimenter et évaluer des modes d'intervention permettant de prévenir le décrochage/faciliter le raccrochage des élèves du secondaire, de l'Université et de l'alternance
- * Faciliter la prise de contact précoce des jeunes à risque de décrochage avec les missions locales de la Métropole ;
- * Faire reculer effectivement le décrochage à la fois par le maintien en cursus et par la réorientation.

► Les réussites ?

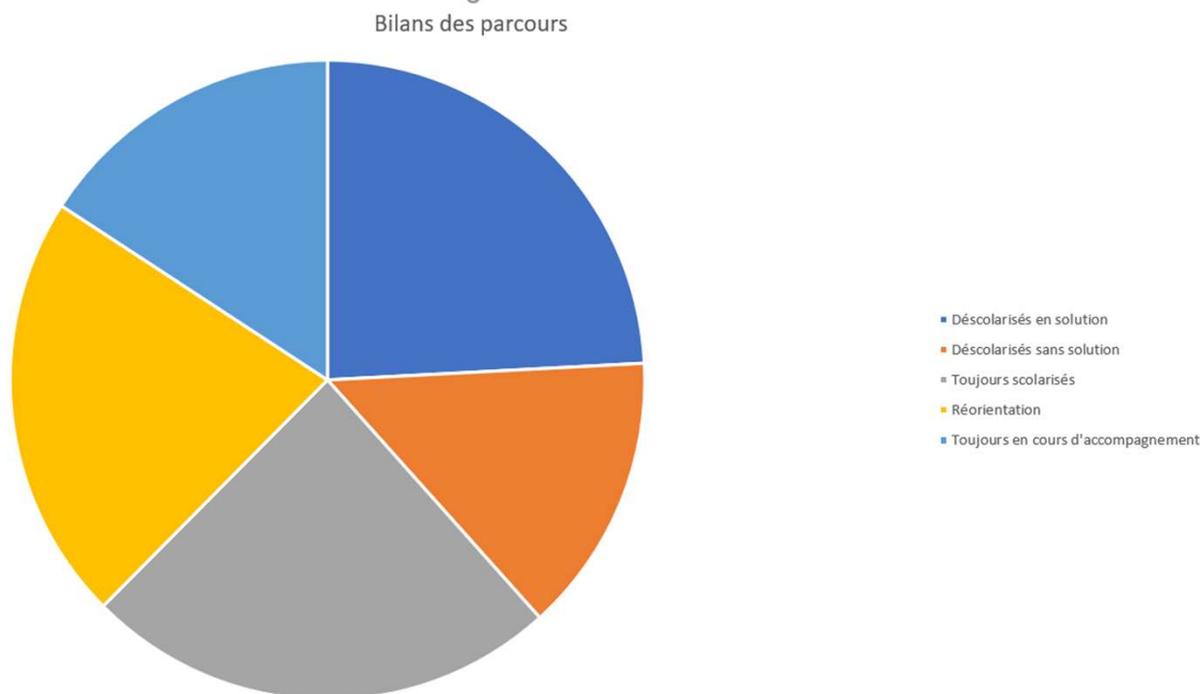
- Une coordination effective entre les 9 Missions Locales de la MEL dans la prise en charge des élèves décrocheurs ou en voie de décrochage du système scolaire,
- Une communauté éducative et pédagogique (réseau des Missions Locales, Education nationale, Université de Lille, écosystème de l'alternance) qui travaille main dans la main pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire, Universitaire et de l'alternance sur la MEL,
- Une déclinaison opérationnelle dans la prise en charge des étudiants en licence 1 et 2 Lettres Modernes et Anglais,
- Une présence du réseau des Missions Locales sur les salons de l'Etudiant et les temps forts de la faculté de Lille,
- Un partenariat fort avec le réseau des CFA de la Métropole / la mise en place d'expérimentations avec la CMA ,le CFA BTP et LAHO sur l'information et la prise en charge des apprentis en voie de décrochage.

► Les difficultés ?

- Des modes opératoires restent à créer avec certains lycées professionnels ou polyvalents,
- L'ensemble des lycées professionnels n'est pas encore engagé dans la démarche,
- Le volume d'étudiants concernés si l'on souhaite passer à l'échelle sur l'ensemble de filières universitaires de l'Université de Lille,
- Les moyens humains à renforcer pour être réactif dans la prise en charge des **décrocheurs** en rupture de leur contrat
- Des publics qui cumulent de nombreux facteurs de décrochage scolaire.

► Quelques chiffres ?

	LILLE AVENIRS	METROPOLE SUD	LYS TOURCOING	MNO	ADELIE	ROUBAIX	VAL DE MARQUE	WATTRELOS	ARMENTIERES	TOTAL
Parcours contractualisé	35	31	10	5	6	22	3	2	6	120
Déscolarisés en solution	7	11	0	1	3	5	0	0	2	29
Déscolarisés sans solution	8	7	1	0	0	1	0	0	0	17
Toujours scolarisés	7	8	0	4	0	6	0	0	4	29
Réorientation	7	5	0	0	0	10	2	2	0	26
Toujours en cours d'accompagnement	6	0	9	0	3	0	1	0	0	19
Refus parcours / Injoignable	33	20	4	2	7	5	3	0	3	



- **24,17 %** sont déscolarisés en solution à la fin du parcours (respect OF)
- **14,17 %** sont déscolarisés sans solution à la fin du parcours (non respect OF)
- **24,17 %** sont toujours scolarisés à la fin du parcours
- **21,67 %** sont en réorientation ou en cours de réorientation ou en cours de réorientation (résultats des vœux le 27 juin)
- **15,82 %** sont toujours en cours d'accompagnement

► Quelques chiffres ?

- Le réseau des Missions Locales de la Métropole est en lien avec 33 des 38 lycées professionnels ou polyvalents de la MEL,
- Sur ces 33 établissements, les Missions Locales de la métropole réalisent des permanences dans 12 lycées professionnels,
- 202 jeunes scolaires en décrochage, issus de la MEL, ont été rencontrés entre septembre 2024 et le juin 2025 par les ML du territoire,
- Sur ces 202 jeunes, 120 ont signé un contrat d'accompagnement avec la Mission Locale (59,41 %),
- Sur les 120 jeunes ayant contractualisé avec la Mission Locale, **24,17 %** se sont déscolarisés et sont en solution, **24,17 %** sont toujours scolarisés, **21,67 %** sont en réorientation ou en cours de réorientation (scolaire, alternance, Programme Régional de Formation...)
- 113 jeunes sensibilisés au CFA BTP sur 7 informations collectives,
- Présentation de la démarche auprès équipes des CFA LAHO et Campus Pro,
- Permanences au sein de la CMA,
- 132 étudiants accompagnés dans le cadre de l'action « parcours de réussite »,
- Participation du réseau des Missions Locales aux 4 salons de l'étudiant et au forum de l'orientation organisé avec le SUAIO de l'Université de Lille.

► Témoignages ?

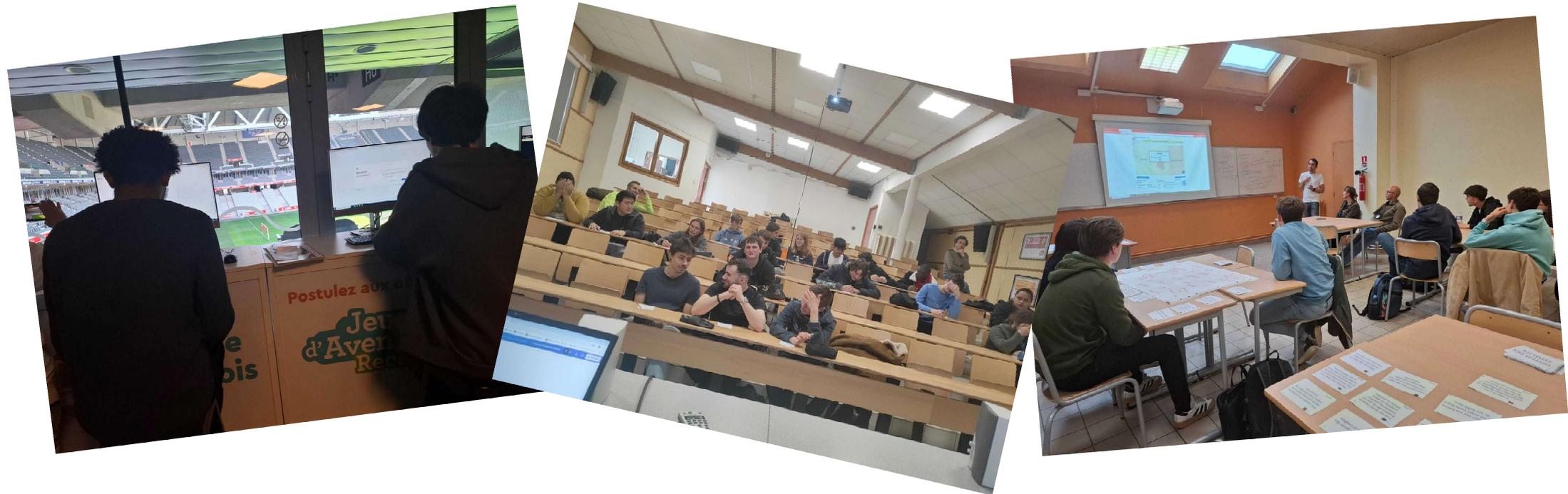
Témoignages issus d'une étude d'impact, réalisée lors des bilans de suivi des publics sur ATTA :

- « *L'accompagnement était correct. Pas démotivant. Ça m'a poussé vers le haut. Ça m'a boosté*».
- « *Merci de m'avoir orienté vers l'action MAJYC. J'aime beaucoup MAJYC. Je m'y sens bien. Je ne suis pas retournée à l'école. On me trouve plus souriante et confiante depuis que je suis avec MAJYC*».
- « *Oui. Ça permet une pause pour revenir tranquillement sans la pression sociale*».
- « *J'ai démissionné de mon BTS. Je suis très content d'être à l'école ETRE et je veux continuer avec eux. Camille a tout de suite compris ce qu'il me fallait*».
- « *Je me suis rendu compte que je n'étais pas prêt pour intégrer le monde du travail et que c'était moins fatiguant d'aller en cours* ».
- « *Grâce à la Mission Locale, j'ai fait un passage à l'E2C, mais j'ai eu envie de reprendre ma scolarité finalement*».

► La plus-value du FIJeM ?

- Renforcement des liens opérationnels entre le réseau des Missions locales et les lycées professionnels de la Métropole
- Une coordination effective entre les 9 Missions locales de la MEL dans le circuit de prise en charge des jeunes
- Réduction du temps de « désocialisation » du jeune avant sa prise en charge par le réseau des Missions locales lorsqu'il « décroche »
- Réduction des « sorties sèches » du système éducatif sans perspectives
- Aide à l'orientation des jeunes notamment sur la découverte du monde de l'entreprise et l'ouverture des champs des possibles
- Des propositions concrètes et individualisées pour permettre aux jeunes de continuer à progresser dans un cadre pédagogique plus adapté à leurs rythmes et capacités d'apprentissage
- Installation de communautés pédagogiques qui travaillent main dans la main pour lutter contre le décrochage scolaire, Universitaire et des apprentis

► Temps d'échanges avec l'assemblée





TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL



SECURISER L'ACCES A L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Intervenants : Christophe CATTEAU, Nourredine ZAIRI

▶ Qui ?



► Quoi ?

- Envisager un parcours d'hébergement adossé à une insertion professionnelle plausible
- Saisir le Contrat d'Engagement Jeune comme tremplin (561,68€/mois) vers l'autonomie (1113 jeunes/an pour la MELT)
- Diversifier les modes d'accompagnement éducatifs et les réponses d'hébergement
- Sécuriser la prise de risque d'impayé de loyer avec les opérateurs de l'hébergement par un fonds de garantie, une provision pour risques d'impayés
- Oser une riposte en matière d'hébergement pour des jeunes en grande difficulté : refoulés par les réponses de droit commun (Résidence jeunes, Sociale, FSL...); non concernés par l'accompagnement éducatif d'un CHRS, ou d'une réponse d'urgence inappropriée.

► Les réussites :

- ✓ Sécurité financière pour les opérateurs de l'hébergement : intégration accélérée.
- ✓ Réactivité plus grande face au sans abris : moindre dégradation/désocialisation des jeunes.
- ✓ Élargissement des réponses pour des jeunes qui auraient été orientés précédemment sur le SIAO.
- ✓ Une prise en charge « hébergement » en coïncidence avec une contractualisation du CEJ permettant une projection de parcours complet sur 12 mois.
- ✓ Un partenariat renforcé avec deux clubs de prévention, AAPI et Horizon 9 sur la prise en charge du jeune en amont (nuitées d'hôtel, subsistance,...) et en cours d'hébergement, AAPI pour des passages en soirée, week end, actions collectives,...).
- ✓ Un espace d'expérimentation autorisé, dans l'accompagnement éducatif, dans les apprentissages professionnels, des approches nouvelles hybrides, la connaissance d'un public laissé pour compte faute de solution d'hébergement.

► Les difficultés ?

- ❑ L'exigence d'un accompagnement social plus lourd du fait de prise en charge de parcours de vie plus abîmé, à moyen d'accompagnement humain constant
- ❑ Des jeunes de plus en plus fragiles, laissant émerger une fois relogés d'autres problématiques : effet « décompensation » ou reconduction sociale
- ❑ Admettre une part d'échec plus élevée que d'autres ou trop de freins périphériques étaient à régler au préalable
- ❑ Conjuguer l'employabilité professionnelle et la re-logeabilité ne se décident pas sans la volonté du jeune

► Quelques chiffres ?

- 10 jeunes concernés à ce jour (5 G et 5 F), 19/27 ans
- 747 € de loyer d'entrée en colocation avancés pour trois jeunes.



► Témoignage

Abdoul hébergé dans la colocation

► La plus-value du FIJeM :

- ❖ Le FIJeM permet des tentatives, des initiatives d'hébergement
- ❖ Sans cette sécurisation, cela n'aurait pas abouti et aurait dégradé davantage des parcours initialement très chaotiques...

► Temps d'échanges avec l'assemblée



TEMPS FORT

Fonds d'Innovation Jeunes en Métropole (FIJeM) : bilan année 1

Mardi 24 juin de 9h00 à 12h00 au Salon des réceptions – Biotope, siège MEL





Mission Locale Val de Marque

Fonds d'innovation Jeunes Vulnérables Métropole Versant Nord Est

CHANTIERS ÉDUCATIFS

Intervenants : Christophe DEBAISIEUX , Djelali ZINOUT

► Qui ?



▶ Quoi ?

- ✓ **Cible** : les jeunes de 16-25 ans, en situation de décrochage scolaire ou en passe de l'être, et résidant sur le Versant Nord-Est : territoires de Val de Marque, Lys-Tourcoing, Roubaix, Wattrelos-Leers.
- ✓ **Contenu** : mobiliser les jeunes en s'appuyant sur des activités ludiques et sportives comme leviers d'engagement et de remobilisation, s'articulant avec des actions à visée professionnelle (découverte des métiers, immersions, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels, etc.)
- ✓ **Lieu** : l'ensemble des territoires du Versant Nord-Est

► Les objectifs ?

- ✓ Éveiller l'intérêt des jeunes
- ✓ Encourager l'ouverture à de nouvelles perspectives professionnelles
- ✓ Favoriser une montée en compétence progressive

► Les réussites

- ✓ Une forte mobilisation des jeunes
- ✓ Une dynamique de partenariat renforcée
- ✓ Des effets positifs visibles sur les parcours individuels

► Les difficultés

- ✓ Un engagement hétérogène des partenaires
- ✓ Une recherche permanente de cohérence dans les parcours proposés

► Quelques chiffres

✓ Deux parcours intensifs, jalonnés d'actions de mobilisation :

- « **Challenge d'Hiver** »

Environ 120 participants

- « **Sprint vers l'Emploi** »

Environ 150 participants

Prochain parcours intensif « **Sprint vers l'Emploi** » :

23 juin – 27 juin 2025

▶ La plus-value du FIJeM ?

- ✓ Levier structurant pour légitimer et renforcer la mise en œuvre d'actions collaboratives à l'échelle du bassin d'emploi
- ✓ Approche décloisonnée et transversale générant une véritable dynamique de coopération
- ✓ Mise en synergie inédite bénéficiant directement aux jeunes les plus en difficulté
- ✓ Meilleure lisibilité et complémentarité de l'offre d'insertion sur le territoire

► Temps d'échanges avec l'assemblée

